

ATTESTATION

Les assureurs soussignés déclarent que,

S.A. DUBACQUE
Rue du Grand Carex 4
7503 FROYENNES
BE0468.399.043

a souscrit auprès des Compagnies précitées un contrat d'assurance dans le cadre de sa responsabilité de transporteur national et/ou international telle que déterminée par la Loi du 15.07.2013 et par la convention C.M.R. et ce pour les transports cédés aux "non-tractionnaires" (des sous-traitants qui n'utilisent pas du matériel appartenant à DUBACQUE).

Il s'agit d'une couverture supplétive. Elle ne sort ses effets après épuisement de tout recours vis-à-vis du sous-traitant.

- ✚ Valeur assurée : En cas de sinistre, l'engagement des assureurs ne dépasse en aucun cas
 - € 310.000,00 au premier risque par véhicule, un train routier - camion plus remorque(s) - étant assimilé à un, et un seul, véhicule,
 - € 310.000,00 au premier risque par sinistre ou série de sinistres provenant d'une seule et même cause.
- ✚ Franchise de base : 10 % du montant du sinistre, sans que ladite franchise puisse être inférieure à EUR 250,00 ni supérieure à EUR 650.00..
- ✚ Limites territoriales :
ZONE A
Benelux, Allemagne, France, Monaco, Andorre, Suisse, Liechtenstein.

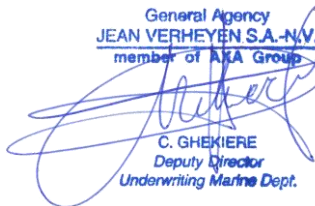
Cette police a pris effet le 10/03/2000 pour une période de 1 an avec reconduction tacite à l'échéance annuelle du 01/01 sous réserve de résiliation antérieure des Assureurs ou de contentieux relatifs aux primes. Cette attestation ne déroge en rien aux conditions et stipulations de la police n° A400807. La nullité, l'exception, la déchéance et les franchises qui peuvent être invoquées contre l'assuré sont opposables aux tiers lésés.

1210, Bruxelles, le 18 janvier 2024.

Les Assureurs :

Jean VERHEYEN SA Delegations 24G02 Member of Axa Group	%
AXA BELGIUM SA/NV	41.00
XL Insurance Company SE	34.00
Allianz Esa EuroShip GmbH	17.00
Helvetia Global Solutions Ltd	4.00
SIAT Società Italiana Assicurazioni	4.00
zonder solidariteit / sans solidarité	

UMR for XL Insurance Company SE: B0334SC3342024700

General Agency
JEAN VERHEYEN S.A.-N.V.
member of AXA Group

C. GHEKIERE
Deputy Director
Underwriting Marine Dept.